

## APPEL A PROJETS

La Ville de Dinard recherche cinq artistes-photographes ou collectifs d'artistes-photographes pour ses expositions photographiques « hors les murs » sur le thème de « l'Empreinte »

### 1. THEMATIQUE DE L'EMPREINTE

Dinard, station balnéaire réputée de la Côte d'Emeraude, s'attache à valoriser et diffuser la création artistique contemporaine. Dans le cadre de sa politique culturelle, la municipalité définit chaque année un thème majeur comme fil conducteur de ses expositions et actions culturelles. Le sujet retenu pour la saison d'été 2022 est « l'Empreinte ».

Au sens premier, l'empreinte est « *la forme laissée par la pression d'un corps sur une surface* ». Ces marques peuvent être durables comme éphémères, et constituent une des plus anciennes manières de produire des images. L'empreinte permet aussi de marquer un territoire, de signifier une présence. C'est une façon, pour l'Homme, de laisser une trace, volontaire ou involontaire, de son passage.

Dans notre monde contemporain, l'empreinte revêt de nombreuses dimensions et plusieurs niveaux de lecture. Cette thématique a pour objet d'explorer un ou plusieurs de ces aspects à travers une série de photographies d'art.

### 2. LES EXPOSITIONS PHOTOGRAPHIQUES

Cinq expositions « hors les murs » seront présentées dans cinq quartiers de la ville. Cinq artistes-photographes ou collectifs d'artistes-photographes investiront ces lieux, la municipalité se réservant le droit de leur attribution.

Les dimensions des supports d'exposition sont les suivantes :

- Série 1 : 10 portiques / 160 x 124 cm / impression sur dibond
- Série 2 : 10 portiques / 160 x 124 cm / impression sur dibond
- Série 3 : 10 portiques / 112 x 112 cm / impression sur dibond
- Série 4 : 10 portiques / 112 x 112 cm / impression sur dibond
- Série 5 : 10 portiques / 112 x 112 cm / impression sur dibond

### 3. LES CONDITIONS GENERALES

Dans cette perspective, la Ville de Dinard recherche cinq artistes-photographes ou collectifs d'artistes-photographes pour ces expositions photographiques sur le thème de « l'Empreinte ».

**Dates d'exposition :** du 24 juin au 6 novembre 2022.

## La sélection des candidats

L'appel à projets est ouvert à tout artiste-photographe ou collectif d'artistes-photographes proposant une démarche artistique répondant aux critères et objectifs de l'événement.

**Le dossier de candidature** comprendra les éléments suivants :

- Une note d'intention du projet artistique agrémenté de visuels et traduisant les motivations.
- Une présentation du parcours et des expériences artistiques du candidat (diplômes, cursus, expositions, résidences, publications, bourses, etc.).
- Des visuels d'œuvres photographiques précédemment réalisées (l'exploration d'un sujet ou d'une thématique en particulier sera appréciée).

## La rémunération artistique

Les impressions sur dibond et l'installation des œuvres photographiques seront réalisées par les services techniques de la ville.

Le montant de 1 250 € TTC alloué à l'artiste-photographe ou au collectif d'artistes-photographes devra englober les prestations suivantes :

- Fournir les fichiers HD au format prêt pour impression (format 1 ou 2) des photographies qui seront exposées.
- Inclure les droits de monstration.
- Céder les droits de l'exploitation de l'œuvre pendant toute la durée de l'exposition.
- Réaliser un texte de présentation de l'œuvre et de la démarche artistique.

Ce forfait ne comprend pas les frais de déplacement éventuels qui resteraient à la charge de l'artiste.

## Les projets seront sélectionnés par un comité selon les critères suivants

Les projets seront sélectionnés par un comité de sélection regroupant des élus et des agents de la collectivité. La sélection sera effectuée au moyen des critères suivants :

- La pertinence et l'originalité du projet au regard de la thématique « Empreinte » : 70%  
Les projets explorant une vision contemporaine de l'empreinte, comme l'*urbex* ou le *street-art*, seront particulièrement appréciés.
- Les références du candidat, notamment sur d'éventuelles prestations similaires : 30%

## Contacts

Service Expositions de la Ville de Dinard : 02 99 16 30 63

- [exposition@ville-dinard.fr](mailto:exposition@ville-dinard.fr)
- [amelie.hommette@ville-dinard.fr](mailto:amelie.hommette@ville-dinard.fr)

**Un courriel de bonne réception du dossier vous sera systématiquement envoyé. En l'absence de mail de confirmation, veuillez contacter le service Expositions : 02 99 16 30 63.**

**Délai de réponse :** lundi 28 mars 2022.